



1 actualité

2 repères

Découverte des institutions
Dossiers politiques publics
Evaluation
Chronologies de la vie publique

3 ressources

Lettre d'information

Rechercher [input]
Sur tout le site [dropdown]
lancer [button]

- ↳ Découverte des institutions
 - ↳ Comprendre les institutions
 - ↳ Le fonctionnement des institutions

Comment s'effectue la nomination des membres du Gouvernement ?

le 2 01 2014



Qu'est-ce qu'un gouvernement ?

Quel est le rôle d'un Gouvernement ? | Qui désigne le Premier ministre ? | **Comment s'effectue la nomination des membres du Gouvernement ?** | Quelles sont les conditions pour être ministre ? | Existe-t-il une hiérarchie au sein du Gouvernement ? | Le Gouvernement est-il un organisme collégial ? | Qu'est-ce qu'un remaniement ministériel ? | Comment prend fin un Gouvernement ? |

↳ Le Premier ministre : toutes les autres questions

- ↳ Approfondir
- ↳ Sur la toile publique

La nomination des ministres, en dehors de celle du Premier ministre, n'est pas un pouvoir propre du chef de l'État. **Les membres du gouvernement sont nommés par décrets présidentiels contresignés par le Premier ministre.**

Le président les désigne sur proposition du Premier ministre, mais le chef du Gouvernement n'est pas libre de ses choix. Le plus souvent, hors cohabitation, la composition du gouvernement est orientée par les choix présidentiels. En période de cohabitation, le président de la République peut refuser de nommer certaines personnes, notamment pour les ministères ayant en charge les domaines de compétences particuliers du chef de l'État. Ainsi, en 1986, le président de la République a écarté certains choix concernant le ministère des Affaires étrangères et le ministère de la Défense.

Enfin, l'usage veut que le Secrétaire général de la présidence communique la liste des membres du Gouvernement à la presse sur le perron de l'Élysée.

Sous la Ve République, l'usage des Républiques précédentes de nommer des parlementaires au gouvernement a été remis en cause. Deux nouvelles "règles" sont apparues :

- La désignation de **personnes issues de la "société civile"** et disposant d'une compétence dans un domaine particulier. On peut citer, à titre d'exemples, le professeur d'économie Raymond Barre, Premier ministre de 1976 à 1981 ; plus récemment, le chef d'entreprise Thierry Breton, nommé ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie (2005 à 2007), Christine Lagarde, avocate, femme d'affaires, nommée ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi (2007-2011), Yamina Benguigui, réalisatrice, nommée ministre déléguée chargée de la Francophonie (2012-2014).
- La nomination de **personnes issues de la haute fonction publique n'ayant jamais affronté le suffrage universel** et qui se présentent à une élection, municipale ou législative, après leur passage au gouvernement. C'est le cas, par exemple, de Georges Pompidou, nommé Premier ministre en 1962, alors qu'il est membre du Conseil constitutionnel, après avoir été conseiller d'État, puis haut responsable d'une grande banque privée. Il sera élu député en 1967.

Comprendre les institutions

- ↳ La Constitution de la Ve République
- Le fonctionnement des institutions
 - Le président de la République
 - ↳ Le Premier ministre
 - Le Parlement
 - Le Conseil constitutionnel et les autres institutions indépendantes
 - Les collectivités territoriales
 - Le corps électoral
 - Les institutions françaises et l'Europe
 - Quiz - Comprendre le fonctionnement des institutions
- ↳ Les collectivités territoriales
- ↳ L'administration
- ↳ Les auteurs de Découverte des institutions

+

Lire aussi
sur [vie-publique.fr](#)

- ↳ Le président de la République : quels pouvoirs depuis la réforme de 2008 ?
- ↳ Gouvernement : le remaniement du 2 juillet 2013
- ↳ Remaniement : le gouvernement de Manuel Valls [20140402]
- ↳ Gouvernement de Manuel Valls : le remaniement du 17 juin 2015



Accès Thématique [dropdown]

Accès rapide [dropdown]

GLOSSAIRE [input] [input] [input]

ABONNEMENT RSS [input]

Testez-vous

Communauté vie publique

Le grand QUIZ de vie-publique.fr
Les quiz de vie-publique.fr

- Quiz - La laïcité
- Quiz - Elections régionales 2015
- Quiz - Elections départementales 2015
- Quiz - Le Sénat
- Quiz - Le Parlement européen
- Quiz - La République et ses symboles
- Quiz - Le maire et la commune
- Quiz - Citoyenneté et vie démocratique
- Quiz - Comprendre le fonctionnement des institutions

Retrouvez vie-publique.fr

Politique de vie-publique.fr sur les réseaux sociaux



Suivez le flux Twitter @viepubliquefr



Tenez vous au courant de la vie du portail vie-publique.fr et de ses projets sur le compte +viepubliquefr



Rejoignez les amis de Vie-publique.fr pour comprendre les institutions, suivre l'actualité législative, les débats...



Consultez et rediffusez les vidéos et animations pédagogiques de vie-publique depuis notre chaîne multimédia



Consultez et utilisez les iconographies de vie-publique.fr depuis notre compte pinterest

Abonnements RSS

- Qu'est-ce que le code du travail ?
- De quels moyens de contrôle le Parlement européen dispose-t-il ?
- Comment les décisions sont-elles prises au sein de l'Union européenne ?
- Proposition de loi relative à la prévention et à la lutte contre les incivilités, atteintes à la sécurité publique et actes terroristes dans les transports collectifs de voyageurs
- Radicalisation religieuse et violence : quel est l'apport des sciences sociales [20160310]
- Le débat sur l'avenir de la filière nucléaire française

Infos légales

- Mentions légales
- Arrêté de création
- Données personnelles
- Vie-publique.fr sur wikipedia

Qualité

- Statistiques
- Enquêtes de satisfaction
- Accessibilité
- Standards du web

Open data

- Droits de reproduction
- Liens sur vie-publique.fr
- Comarquage – syndication
- Open data

Partenariats et marchés

- Partenaires
- Composants techniques et réalisation
- Marchés publics

Assistance et contacts

- Plan
- Contact
- Lettre d'informations
- Presse

Haut de page ↑

